

## SEGOLENE ROYAL MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER, CHARGEE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

## EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.agriculture.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 mars 2016 N° 1259

## Ségolène ROYAL et Emmanuel MACRON annoncent les territoires lauréats de l'appel à projets « Réseaux électriques intelligents »

Ségolène ROYAL, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat, et Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, annoncent les résultats de l'appel à projets pour le déploiement à grande échelle de Réseaux électriques intelligents, lancé le 15 avril 2015 dans le cadre de la solution « Ville durable » de la Nouvelle France industrielle.

Les réseaux électriques intelligents combinent les technologies de l'énergie et du numérique. Ils permettent d'intégrer les énergies renouvelables et les véhicules électriques au système électrique, et de piloter la consommation. Ceci afin de favoriser les économies d'énergie et de réduire les factures électriques. Ils sont une brique essentielle de la transition énergétique pour la croissance verte.

La clé du succès de la filière française réside dans la bonne coordination des acteurs et des technologies. C'est pourquoi les ministres ont lancé un appel à projets pour le premier déploiement à grande échelle de réseaux électriques intelligents en France.

Ségolène Royal et Emmanuel Macron saluent la mobilisation des territoires et des parties prenantes dans le cadre de cette initiative, qui a donné lieu au dépôt de cinq candidatures.



Après analyse des dossiers par un collège d'experts indépendants, les résultats suivants sont retenus :

- le dossier **FLEXGRID**, déposé par le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- le dossier SMILE, déposé par le Conseil régional de Bretagne, en lien avec les Pays-de-la-Loire,
- le dossier **YOU & GRID**, déposé par la métropole européenne de Lille, en lien avec le Nord-Pas-de-Calais.

Les trois dossiers lauréats pourront recourir au guichet des investissements d'avenir, afin de bénéficier d'un accompagnement financier sur les actions d'économies d'énergie et de pilotage de la consommation électrique chez le consommateur : 50 millions d'euros sont mobilisés dans ce but.

Les dossiers FLEXGRID et SMILE bénéficieront en outre d'un investissement total de 80 millions d'euros sur les réseaux de transport et de distribution de l'électricité, de la part des gestionnaires de réseaux RTE et ERDF. Ce déploiement permettra d'établir une vitrine industrielle des savoir-faire français dans le domaine des réseaux électriques intelligents, adaptée aux spécificités de chacun des deux dossiers.

Le projet SMART COMMUNITY NORD, déposé par le Conseil régional de la Martinique, fera l'objet d'un accompagnement adapté, dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie de la Martinique, compte tenu des enjeux de gestion des réseaux électriques et de stockage de l'énergie dans les outre-mer.

Ce déploiement va nourrir la stratégie de la filière française des réseaux électriques intelligents, structurée au sein de l'association « Think Smartgrids » créée dans le cadre de la Nouvelle France industrielle, et ainsi renforcer son dynamisme, au service de la transition énergétique et de la création d'emplois verts.

**Contacts presse:** 

Cabinet de Ségolène ROYAL 01 40 81 78 31 Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13